



FNAUT

transport
consommation
environnement

Communiqué

25 avril 2016

32 rue Raymond Losserand 75014 Paris
01 43 35 02 83 - contact@fnaut.fr

La FNAUT proteste contre les grèves répétitives à la SNCF

Dans le contexte actuel, très défavorable au rail, la FNAUT estime que les grèves répétitives lancées par les syndicats de la SNCF pénalisent les usagers et le système ferroviaire lui-même.

Un contexte très défavorable au rail

L'Etat, bien qu'étant à la fois actionnaire unique de la SNCF, autorité organisatrice des trains Intercités et soi-disant stratège, ne s'implique pas assez et ne met pas en œuvre les préconisations de la loi du 4 août 2014 (schéma national des services ferroviaires, contrat de performance Etat - SNCF Réseau).

Le gouvernement ne fait rien pour corriger le caractère inéquitable des conditions de concurrence entre le rail et les autres modes de transport, pour maîtriser le transport routier de fret, pour enrayer la dégradation croissante et la contraction de l'offre voyageurs, ou pour contenir la dette ferroviaire.

Bien au contraire, il pousse les investissements routiers et autoroutiers, organise une concurrence entre le train et l'autocar, et dépense beaucoup d'argent public pour promouvoir la voiture électrique.

Des grèves contre-productives

Les usagers du rail sont déjà soumis aux multiples dysfonctionnements « ordinaires » des services ferroviaires. Les interruptions du service public ont pour eux de lourdes conséquences professionnelles et personnelles, et les incitent à se tourner durablement vers les modes concurrents du rail, plus fiables.

Elles pénalisent l'activité économique et l'environnement, dégradent la situation financière de la SNCF à court et moyen terme, et desservent le transport public en altérant son image.

La FNAUT estime que l'accumulation des grèves régionales et nationales n'est plus acceptable et finit par nuire aux intérêts des cheminots : on ne défend pas un service public en bloquant son fonctionnement. Des exigences excessives des syndicats, trop dérogoires du droit commun, peuvent par ailleurs déboucher sur une contraction de l'offre ou une hausse du prix des billets.

Alors qu'un véritable effondrement menace le système ferroviaire, ce n'est pas en pénalisant une fois de plus les usagers du rail mais en faisant pression directement sur le gouvernement que les cheminots obtiendront qu'il s'intéresse enfin à l'avenir du rail et réoriente sa politique ferroviaire.

Contacts presse :

- Bruno Gazeau, président, tél. 06 76 73 31 09
- Jean Lenoir, vice-président, tél. 06 19 09 78 89